



LA RIVIERA DU LEVANT

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LE GOSIER / SAINTE-ANNE / SAINT-FRANÇOIS / LA DÉSIRADE

DOSSIER DE PRESSE

AVRIL 2025



**10 ANS DE COOPÉRATION,
1 AN D'IMPULSION
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LA RIVIERA DU LEVANT**



Éditorial	3
Les compétences de la CARL	4
Une intercommunalité aux compétences élargies	5
1. Développement économique et promotion touristique	5
2. Aménagement du territoire et urbanisme	5
3. Habitat, politique de la ville et cohésion sociale	6
4. Mobilité et transports	6
5. Environnement, GEMAPI et transition écologique	6
6. Gestion des déchets	6
7. Services mutualisés et administration intercommunale	6
10 ans déjà de la CARL	7
Une montée en puissance institutionnelle	7
Une gouvernance incarnée et renouvelée	8
Des réalisations concrètes sur le territoire	9
Une intercommunalité soutenue par ses satellites	9
Gouvernance de la CARL	10
1 an de mandature de Loïc Tonton	12
Optimiser pour mieux servir	13
Une gouvernance renforcée et collaborative	13
Les priorités du bureau exécutif	14
1. Restaurer la performance de l'administration	14
2. Répondre aux besoins concrets des communes	14
3. Soutenir l'inclusion et la cohésion sociale	14
4. Agir pour la transition écologique et la résilience	14
5. Stimuler l'activité économique et l'innovation	14
6. Construire une vision stratégique à long terme	14
Une action de terrain intensifiée	15
Zoom sur les réalisations par commune	16
À La Désirade	16
À Sainte-Anne	17
À Saint-François	18
Au Gosier	19
Transversaux : les projets à l'échelle de la CARL	20
Le mot de la fin	21
CE QU'IL FAUT RETENIR	22
Les grandes dates de la CARL	22
Chiffres-clés	23
Contact presse	24



ÉDITORIAL

Dix ans. Une décennie de coopération, de défis partagés et d'engagements concrets au service d'un territoire pluriel et ambitieux. Depuis sa création en 2014, la Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant (CARL) s'est imposée comme un acteur incontournable du développement local en Guadeloupe. Avec ses quatre communes membres – Le Gosier, Sainte-Anne, Saint-François et La Désirade – la CARL porte une vision collective du progrès, de la résilience et du mieux-vivre ensemble.

Au fil des années, les compétences de l'intercommunalité se sont élargies, structurées, professionnalisées. Aménagement du territoire, mobilité, tourisme, environnement, cohésion sociale, développement économique : autant de domaines où l'action communautaire a prouvé sa pertinence et sa capacité à transformer le quotidien des Levantins.

En avril 2024, Loïc Tonton est élu à la présidence de la CARL avec la volonté affirmée d'incarner un tournant : celui du collectif, de l'efficacité publique et de la proximité. Un an plus tard, l'heure est à la fois au bilan et à la projection. Sous son impulsion, de nombreux chantiers ont été engagés, consolidant l'édifice intercommunal et ouvrant la voie à de nouveaux horizons.

Ce dossier de presse revient sur les fondations, l'évolution et les réalisations majeures de la CARL depuis sa création. Il souligne la dynamique impulsée par la nouvelle gouvernance, au service d'un projet de territoire ambitieux et partagé à l'horizon 2040.

“L'intercommunalité n'a de sens que si elle rassemble, transforme et agit. Depuis un an, j'ai fait le choix du collectif pour donner un nouveau souffle la CARL, au service de ses communes, de ses agents et de ses habitants.”

Loïc TONTON, Président de la CARL



Un socle solide pour accompagner les transitions du territoire

Depuis sa transformation en Communauté d'Agglomération en 2015, la **Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant (CARL)** exerce un ensemble de compétences majeures au service de ses quatre communes membres – **La Désirade, Le Gosier, Sainte-Anne et Saint-François** – représentant plus de **68 000 habitants**.



travers ses prérogatives, la CARL structure l'action publique à l'échelle intercommunale et veille à mettre en œuvre des politiques ambitieuses dans des domaines aussi essentiels que le développement économique, l'aménagement du territoire, l'environnement, les mobilités ou encore la solidarité. Elle joue un rôle clé dans l'harmonisation des projets locaux et dans la mutualisation des moyens, au bénéfice direct des communes et des citoyens.

Une intercommunalité aux compétences élargies

Forte de l'évolution du cadre législatif (lois MAPTAM, NOTRe, LOM), la CARL exerce aujourd'hui sept blocs de compétences structurants qui lui confèrent une légitimité à l'échelle du territoire levantin renforcée par des outils de planification, des services mutualisés et des syndicats techniques partenaires. direct des communes et des citoyens.



Développement économique et tourisme



Aménagement du territoire et urbanisme



Habitat, cohésion sociale et politique de la ville



Transports et mobilité



Environnement, GEMAPI et transition écologique



Gestion des déchets



Services mutualisés et ingénierie territoriale

1. Développement économique et promotion touristique

Dynamiser les filières locales, soutenir les porteurs de projets, créer les conditions de l'emploi de demain : tel est l'engagement de la CARL en matière économique.

À travers l'animation de zones d'activités, la mise en réseau des acteurs économiques ou encore la création de Maisons de l'Entrepreneur, l'intercommunalité accompagne l'innovation et l'entrepreneuriat local.

En matière touristique, la CARL s'appuie sur son Office de Tourisme Intercommunal (OTI), opérateur de la marque « **Riviera des Îles de Guadeloupe** », pour valoriser les atouts du territoire, professionnaliser l'accueil et coordonner les actions dans chaque commune.

2. Aménagement du territoire et urbanisme

Actrice majeure de la planification, la CARL intervient dans l'aménagement des centres-bourgs, la réhabilitation des routes d'intérêt communautaire ou encore la construction d'équipements structurants (ports, tiers-lieux, pôles multiservices).

Elle déploie également des outils stratégiques tels que le **SCoT** (Schéma de Cohérence Territoriale) ou le **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**, afin de bâtir une vision partagée et durable du territoire à l'horizon 2040.

3. Habitat, politique de la ville et cohésion sociale

La CARL œuvre pour un habitat plus accessible et un cadre de vie plus solidaire. Elle élabore et met en œuvre un **Programme Local de l'Habitat (PLH)** pour répondre aux besoins des populations et soutenir une urbanisation équilibrée.

Elle s'implique également dans la politique de la ville, à travers des actions de prévention, de médiation et d'insertion.

Des dispositifs comme les Maisons de l'Emploi et de l'Insertion, le CIAS, le CLSPD ou le Contrat Local de Santé Mentale incarnent son engagement en faveur d'une société plus inclusive et plus humaine.

4. Mobilité et transports

Autorité organisatrice de la mobilité via le Syndicat Mixte des Transports (SMT), ce dernier pilote le réseau Karu'Lis, qui propose des bus, du transport à la demande et des navettes maritimes.

Elle porte également plusieurs projets innovants : billettique unique, modernisation des abribus, développement des pistes cyclables intercommunales... L'objectif : faire de la mobilité durable un levier de cohésion et d'accès aux services.

5. Environnement, GEMAPI et transition écologique

Au cœur des enjeux du changement climatique, la CARL agit pour préserver les milieux aquatiques, renforcer la prévention des risques (crues, inondations), restaurer les zones humides, et entretenir les ravines.

Elle s'appuie sur la compétence GEMAPI et développe des projets structurants dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et du Plan Alimentaire Territorial (PAT).

La CARL porte également l'ambition d'une économie bleue et verte, conciliant préservation des écosystèmes et développement économique local.

6. Gestion des déchets

Depuis 2021, la compétence « déchets » est exercée par SINNOVAL, syndicat intercommunal créé avec la CANGT et la Région Guadeloupe.

La CARL reste pleinement impliquée dans la coordination, la planification et la sensibilisation, aux côtés de ses partenaires, dans une logique de réduction à la source et de valorisation des déchets.

7. Services mutualisés et administration intercommunale

Enfin, la CARL joue un rôle de structure de soutien aux communes, avec des services mutualisés dans les domaines de la commande publique, des ressources humaines, du numérique, de la communication et de la gestion financière.

Un nouveau siège intercommunal est en projet à Sainte-Anne, symbolisant cette volonté d'une administration performante, accessible et résolument tournée vers l'avenir.



10 ANS DÉJÀ DE LA CARL

Une intercommunalité jeune, ambitieuse et pleinement ancrée dans son territoire

Créée en 2014, la Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant (CARL) est le fruit d'une volonté politique forte : celle de rassembler quatre communes – Le Gosier, Sainte-Anne, Saint-François et La Désirade – autour d'un projet de territoire partagé, structurant et durable. Dix ans plus tard, la CARL est devenue un acteur central de l'aménagement et du développement local en Guadeloupe, avec des compétences élargies et une administration consolidée.

Une montée en puissance institutionnelle

La CARL a vu le jour le 1er janvier 2014 sous la forme d'une Communauté de Communes. Dès 2015, elle accède au statut de Communauté d'Agglomération, témoignant de la dynamique de structuration à l'œuvre sur le territoire.

Au fil des années, son champ d'action s'est élargi à mesure de l'application des grandes lois de décentralisation et de réorganisation territoriale : MAPTAM (modernisation de l'action publique), NOTRe (nouvelle organisation de la République), puis LOM (mobilités).

Ces évolutions ont permis à la CARL :

- d'étendre ses compétences obligatoires,
- de prendre en charge de nouvelles missions stratégiques,
- et de co-créeer des outils mutualisés avec d'autres collectivités, à l'image des syndicats techniques territoriaux.

Dates-clés de l'évolution institutionnelle

- 2014 : Création de la CARL en tant que Communauté de Communes
- 2015 : Passage en Communauté d'Agglomération
- 2021 : Transfert de la compétence eau et assainissement au SMGEAG, syndicat unique régional.
- 2022 : Transfert de la compétence déchets à SINNOVAL, syndicat créé avec la CANGT et la Région Guadeloupe

Une gouvernance incarnée et renouvelée

Depuis sa création, la CARL a été présidée par trois élus issus de ses communes membres :



Président
Jean-Pierre Dupont

Mandature
2014 – 2020

Commune d'origine
Le Gosier



Président
Cédric Cornet

Mandature
2020 – 2024

Commune d'origine
Le Gosier



Président
Loïc Tonton

Mandature
Depuis 2024

Commune d'origine
La Désirade

À chaque mandature, une nouvelle dynamique, mais une constante : celle de renforcer les coopérations intercommunales au service de projets concrets.

Des réalisations concrètes sur le territoire

En dix ans, la CARL a mené de nombreux projets structurants dans ses quatre communes membres. Ces réalisations touchent des domaines variés : équipements publics, infrastructures routières, aménagements littoraux, promotion touristique, gestion des risques ou encore innovation sociale.

Quelques exemples en cours de réalisation :

Travaux de réfection de voiries d'intérêt communautaire

Bannières touristiques dans chaque commune (achevé)

Maison de l'Insertion à Sainte-Anne

Maison de l'Entrepreneur à Saint-François

Complexe de tennis ATP à Bas-du-Fort

Zones de mouillage ZMEL à Saint-François et au Gosier

Espaces de coworking et tiers-lieux

Projet de siège administratif mutualisé à Sainte-Anne

Restauration écologique du marais de la Pointe Gros-Bœuf

Une intercommunalité soutenue par ses satellites

Pour renforcer son action, la CARL s'est appuyée sur des structures partenaires qu'elle a contribué à créer ou à transformer :



gestion et traitement
des déchets
à l'échelle intercommunale



syndicat unique
pour l'eau et
l'assainissement



autorité
organisatrice de la
mobilité (réseau
Karu'Lis)



office de tourisme
intercommunal
mutualisé

Ces satellites techniques, économiques et stratégiques renforcent la capacité de la CARL à agir, innover et répondre efficacement aux besoins de ses communes.

Gouvernance de la CARL

Un exécutif engagé, au service des communes et des compétences intercommunales

Depuis avril 2024, la gouvernance de la Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant est assurée par un bureau exécutif renouvelé, composé de 12 vice-présidents et 6 membres issus des quatre communes.

L'objectif : garantir une représentation équilibrée du territoire, une mobilisation des élus autour des projets stratégiques, et une organisation claire par domaines de compétence.

Président



Loïc TONTON
Maire de La Désirade

Vice-Présidents



Francis BAPTISTE
Administration générale



Guy BACLET
Finances



Nicole SINIVASSIN
Affaires sociales,
insertion et emploi



Nanouchka LOUIS
Transition écologique
et énergétique



Myriam BROSIUS
Économie bleue
et verte



Mariane GRANDISSON
Cycle de l'eau et
milieux aquatiques



Michel ELOI HOTIN
Infrastructures et
travaux



Richard ALBERT
Sports et loisirs



Olivia JEAN-RAMOUTAR
Développement
économique & tourisme



Jean-Claude CHRISTOPHE
Vie associative
& citoyenneté



Jean-Luc PERIAN
Aménagement,
mobilité et habitat



Eddy LORIDON

Liste complémentaire des membres du bureau exécutif



Jacques KANCEL



Élodie CLARAC



Yves QUIQUEREZ



Muguette DAIJARDIN



Teddy MARY

Les 14 commissions thématiques de la CARL

Chaque vice-président est épaulé par un(e) rapporteur(se) pour animer les travaux de sa commission. Les thématiques couvrent l'ensemble des champs d'intervention de l'intercommunalité :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE



VICE-PRÉSIDENT : Francis BAPTISTE
RAPPORTEUR : Lucien GALVANI

PRATIQUES SPORTIVES & LOISIRS



VICE-PRÉSIDENT : Richard ALBERT
RAPPORTEUR : Guy BACLET

FINANCES



VICE-PRÉSIDENT : Guy BACLET
RAPPORTEURSE : Muguette DAIJARDIN

RICHESSES HUMAINES & ÉGALITÉ F/H



VICE-PRÉSIDENT : -
RAPPORTEUR : -

AFFAIRES SOCIALES, INSERTION & EMPLOI



VICE-PRÉSIDENTE : Nicole SINIVASSIN
RAPPORTEUR : Richard ALBERT

VIE ASSOCIATIVE & CITOYENNETÉ



VICE-PRÉSIDENT : Jean-Claude CHRISTOPHE
RAPPORTEURSE : Nicole SINIVASSIN

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE



VICE-PRÉSIDENTE : Nanouchka LOUIS
RAPPORTEURSE : Olivia RAMOUTAR

AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ & HABITAT



VICE-PRÉSIDENT : Jean-Luc PERIAN
RAPPORTEURSE : Liliane MONTOUT

ÉCONOMIE BLEUE & VERTE



VICE-PRÉSIDENTE : Myriam BROSIUS
RAPPORTEURSE : Mariane GRANDISSON

CULTURE & PATRIMOINE



VICE-PRÉSIDENT : Jacques KANCEL
RAPPORTEURSE : Sophie PEROUMAL

CYCLE DE L'EAU & MILIEUX AQUATIQUES (GEMAPI)



VICE-PRÉSIDENTE : Mariane GRANDISSON
RAPPORTEURSE : Myriam BROSIUS

INNOVATION & NUMÉRIQUE



VICE-PRÉSIDENTE : Élodie CLARAC

INFRASTRUCTURES & TRAVAUX



VICE-PRÉSIDENT : Michel HOTIN
RAPPORTEUR : Teddy MARY

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & TOURISME



VICE-PRÉSIDENTE : Olivia RAMOUTAR
RAPPORTEUR : Yves QUIQUEREZ



1 AN DE MANDATURE DE LOÏC TONTON

*Une gouvernance recentrée, des projets concrets,
un cap affirmé pour 2040*

Élu en avril 2024, Loïc Tonton, également maire de La Désirade, a impulsé une nouvelle dynamique à la tête de la Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant (CARL). Dès le début de sa mandature, il a posé trois priorités :

1. réorganiser les services,

2. renforcer la gouvernance,

3. et accélérer les projets au plus près des territoires.

Un an plus tard, le bilan témoigne d'une intercommunalité remise en mouvement, d'une administration réengagée, et d'un cap stratégique assumé vers une Riviera du Levant plus solidaire, résiliente et performante.

“Depuis un an, j'ai fait le choix du collectif pour donner un nouveau souffle à la CARL, au service de ses communes, de ses agents et de ses habitants”

Loïc TONTON, Président de la CARL

Optimiser pour mieux servir

Dès les premiers mois, la priorité a été donnée à la réorganisation efficiente et agile, pour un service de qualité, à travers un socle de documents-cadres dont le projet de territoire et le projet d'administration.

L'engagement des agents a été valorisé, contribuant à un climat de travail assaini. Des outils modernes ont été adoptés pour améliorer la transparence et l'efficacité

- ➔ **Compte Financier Unique (CFU)**
- ➔ **Carte achat**
- ➔ **Schéma Directeur des Systèmes d'Information (SDSI)**

Une gouvernance renforcée et collaborative



La CARL a renouvelé sa gouvernance avec un bureau communautaire élargi, plus opérationnel et représentatif. Il réunit 12 vice-présidents, 6 membres du bureau exécutif, organisés en 14 commissions thématiques couvrant l'ensemble des compétences intercommunales (mobilité, environnement, numérique, cohésion sociale, etc.).

Des Vice-présidents accompagnés par les membres de leurs commissions thématiques, ainsi que des directions opérationnelles assurent un lien de proximité renforcé avec les communes, favorisant une approche de co-construction et d'adaptation aux réalités locales.

Les priorités du bureau exécutif

Une feuille de route collective pour une intercommunalité efficace, proche et visionnaire

Dès son installation, le nouveau bureau exécutif de la CARL, sous la présidence de Loïc Tonton, s'est fixé une feuille de route claire, autour de grandes priorités transversales. Ces priorités, partagées par l'ensemble des vice-présidents et membres du bureau, s'articulent autour de six axes majeurs.

1. Restaurer la performance de l'administration

- Mise en œuvre du projet d'administration pour renforcer la coordination, la transparence et l'efficacité.
- Adoption d'outils modernes (CFU, carte achat, SDSI) pour piloter les politiques publiques avec rigueur et agilité.

2. Répondre aux besoins concrets des communes

- Déploiement de projets structurants dans chaque commune (voirie, équipements, insertion, sport, tourisme...).
- Mise en place d'instances pour un dialogue permanent entre la CARL et les exécutifs municipaux (Conférence des Maires, commissions thématiques, Comités de pilotage pour la territorialisation des politiques publiques).

3. Soutenir l'inclusion et la cohésion sociale

- Développement des Maisons de l'emploi et de l'insertion, du CIAS et des dispositifs de prévention.
- Lutte contre les inégalités territoriales, avec une attention particulière portée à La Désirade.

4. Agir pour la transition écologique et la résilience

- Mise en œuvre du PCAET, entretien des ravines, gestion GEMAPI, développement des ZMEL.
- Accélération de la mobilité douce (itinéraires cyclables, transports collectifs), aménagement durable du territoire.

5. Stimuler l'activité économique et l'innovation

- Soutien à la création d'entreprises (Maisons de l'Entrepreneur, aquaponie, tiers-lieux).
- Renforcement de l'attractivité touristique via l'OTI et les équipements emblématiques (ports, bannières, BIT).

6. Construire une vision stratégique à long terme

- Déploiement progressif des outils de planification territoriale : SCOT, PLH, PAT...
- Élaboration d'un projet de territoire partagé à horizon 2040, guidé par la résilience, l'innovation et la solidarité.

“Notre conseil est un collectif d’élus engagés, issus des quatre communes, unis par une volonté : faire de la CARL une collectivité de solutions, d’équité et d’avenir.”

Loïc TONTON, Président de la CARL

Une action de terrain intensifiée

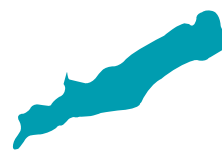


Pour incarner cette nouvelle dynamique, la CARL a multiplié les visites de terrain et les réunions techniques décentralisées, permettant de mieux coordonner les projets, de mobiliser les partenaires locaux et de raccourcir les délais de mise en œuvre.

Cette méthode territorialisée a permis de lancer, suivre ou relancer de nombreux projets, dans chaque commune, avec une logique de proximité assumée et une volonté claire : agir là où les besoins sont les plus urgents, avec des solutions concrètes.

Zoom sur les réalisations par commune

À La Désirade



Passé / Livré :

- Bannière touristique "I Love Désirade" (**80 000 €** – 100 % CARL)
- Réhabilitation des routes communautaires (rue Victor Schoelcher, Max Mathurin, route du collège – **3 M€**)
- Rénovation des locaux poubelles (**60 000 €** – fonds de concours)
- Mur de soutènement anti-sargasses à Baie-Mahault (**36 150 €**)
- Rénovation des abris-bus du Souffleur et Baie-Mahault (**18 000 €**)

En cours :

- Création d'une zone d'activités économiques sur l'ancienne école du Souffleur (**200 000 €** d'études – livraison 2027)
- Transformation de la station météo en musée et espace économique (**200 000 €** d'études – livraison 2028)
- Espace de coworking – AD140 (programmation en lien avec l'EPF)

À venir :

- Nouveaux chantiers de voirie, gestion renforcée des ravines à risque (GEMAPI)

À Sainte-Anne



Passé / Livré :

- Réfection des routes de Maudette à la limite du Gosier (**1,74 M€ HT** – 3,4 km de voirie rénovée – 100 % CARL)
- Bannière touristique (**55 000 €**)

En cours :

- Maison de l'Emploi et de l'Insertion (**200 000 €** – livraison 2027)
- Futur pôle multiservices communautaire à Gissac (**5 M€** – livraison 2028)
- Itinéraire cyclable intercommunal (tronçon Bois-Jolan) (**3,6 M€** sur ce tronçon – projet global de **46 M€**)

À venir :

- Aménagement du port de pêche des Galbas (**6 M€** – FEAMPA, FEDER, Région, CARL – livraison 2027)



Passé / Livré :

- Réfection des routes communautaires (chemin militaire, rue Delgrès) (**1,7 M€** – 100 % CARL)
- Projet d'aquaponie en cofinancement (**80 000 €** – CARL/Département)

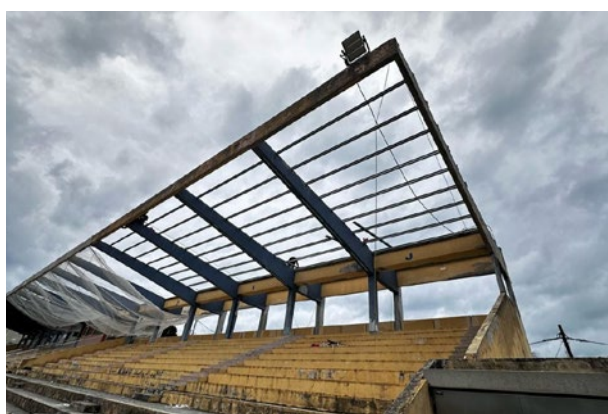
En cours :

- Maison de l'Entrepreneur (**420 000 €** – livraison 2025)
- Foot 5 – Pointe-des-Châteaux (**250 000 €**)
- Rénovation du Bureau d'Information Touristique (BIT) (**600 000 €** – Contrat de Convergence)
- Aménagement de la ZMEL de l'Anse Champagne (**2 M€** – CARL et État)
- Valorisation écologique du marais de la Pointe Gros-Bœuf (ENS – sensibilisation, sentier pédagogique)

À venir :

- Renforcement des services publics de proximité (étude d'un futur guichet France Services)

Au Gosier



Passé / Livré :

- Stade Roger Zami Réhabilité pour des Performances Optimales (2 800 000 €)

En cours :

- Construction du Guichet Unique et Culturel de Pliane (relance du marché gros œuvre – co-construit avec la ville)
- Démarrage de la rénovation du Complexe de tennis ATP de Bas-du-Fort (**5,36 M€** – Région, CARL, ANS – livraison 2025)
- Réorganisation des services mutualisés et numériques

À venir :

- Déploiement de la billettique unique sur le réseau Karu'Lis (SMT)

Transversaux : les projets à l'échelle de la CARL

- Déploiement du SCOT, PLH, PCAET et PAT
- Lancement du SDSI pour une administration connectée et efficiente
- Structuration d'une politique d'inclusion innovante (Solidarités SOS, Sciences Ô)
- Plan Foot5 : un terrain dans chaque commune (budget global : **950 000 € HT**)

Avec des outils modernes, une gouvernance apaisée et des services mobilisés, la CARL entre dans une nouvelle phase de son histoire. Une phase plus collective, plus efficace, et tournée vers l'avenir.

Le mot de la fin



“Depuis un an, nous avons collectivement redonné à la CARL sa force d’action, sa clarté de cap et sa proximité avec les territoires. Cette première année de mandature a posé les fondations d’une intercommunalité plus efficace, plus humaine et plus connectée aux attentes de ses communes.

Les dix premières années de la CARL ont été celles de la structuration. Les prochaines seront celles de l’impact : sur la vie quotidienne, sur l’accès aux services, sur l’attractivité économique, sur la transition écologique et numérique.

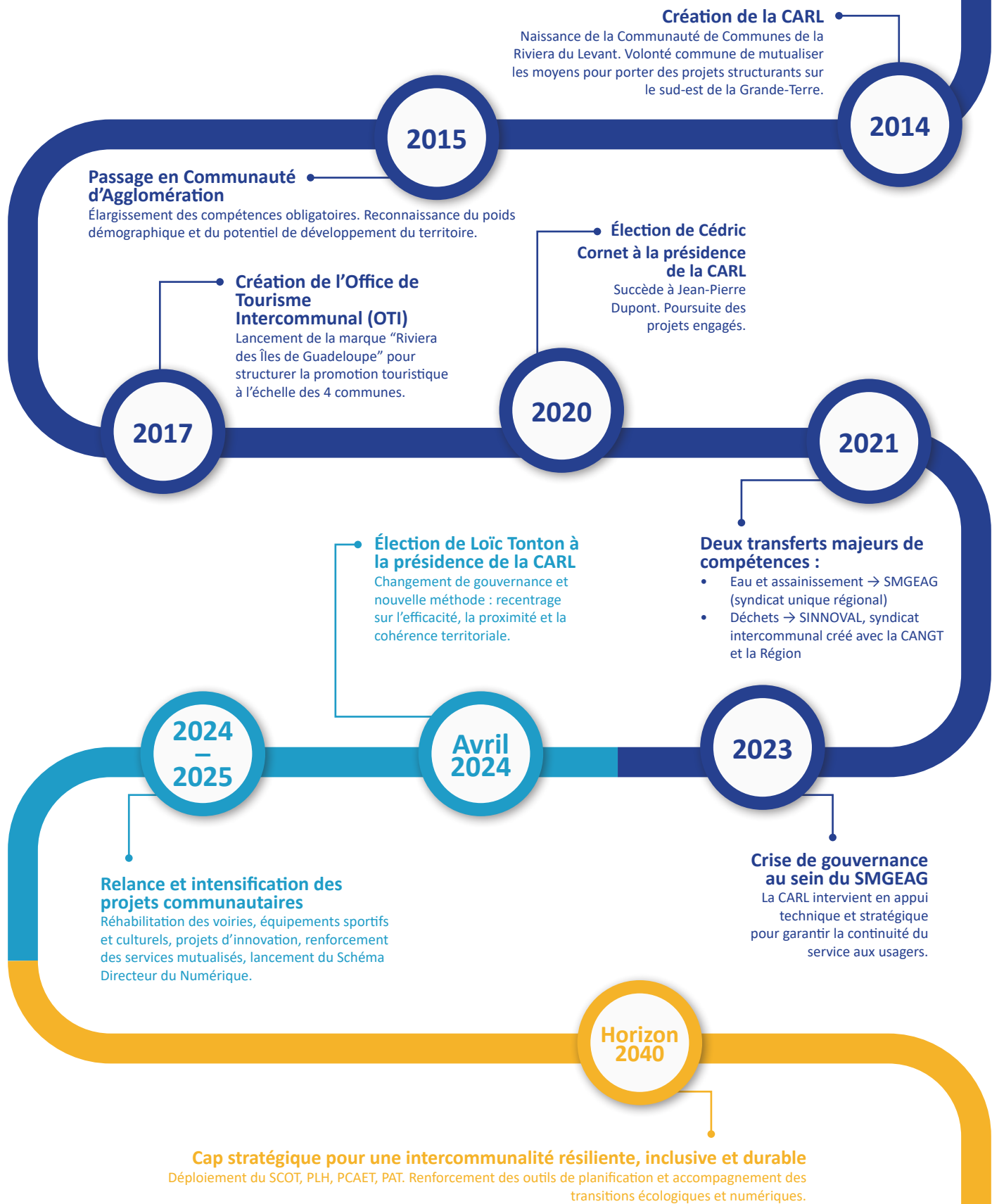
Notre ambition est claire : construire ensemble un territoire résilient, innovant et solidaire, où chaque habitant, chaque acteur, chaque commune trouve pleinement sa place.

Merci aux élus, aux agents, aux partenaires et à l’ensemble des Levantins pour leur confiance. Ensemble, poursuivons le chemin. Horizon 2040 est déjà en marche”

Loïc TONTON
Président de la Communauté d’Agglomération La Riviera du Levant
Maire de La Désirade

CE QU'IL FAUT RETENIR

Les grandes dates de la CARL



Chiffres-clés

10 ans d'action intercommunale en chiffres



Contact presse


Pour toute demande d'interview, d'information complémentaire ou de visuels HD,
merci de contacter :

Edyna Ndebani
Agence Media Relais

 **0696 92 35 37**

 **endebani@mediarelais.com**

Marine Flory
Direction de la communication de la CARL

 **0690 76 32 53**

 **mflory@rivieradulevant.fr**

Accédez au Dossier de Presse numérique ici :

[DOSSIER NUMÉRIQUE](#)